



Vraiment, ceux qui maudissent ne seront ni intercesseurs ni témoins le Jour de la Résurrection !

Abû Ad-Dardâ' (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit :
« Vraiment, ceux qui maudissent ne seront ni intercesseurs ni témoins le Jour de la Résurrection ! »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Ce hadith nous met en garde contre le fait de trop maudire. Celui qui maudit beaucoup n'a aucune place auprès d'Allah, Exalté soit-Il. Les intercessions de telles personnes ne sont pas acceptées dans la vie d'ici-bas car elles ne sont pas justes. En effet, on n'accepte le témoignage d'une personne que si elle est juste. De plus, on n'acceptera ni leurs intercessions en faveur de leurs frères afin qu'ils puissent entrer au Paradis, ni leurs témoignages dans l'au-delà et ni leurs intercessions concernant les nations précédentes attestant que leurs Messagers ont bien transmis le message.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5495>

